Extraits du rapport sur les conditions d'habitation des personnes vivant avec un traumatisme craniocérébral

2 % de la population canadienne vit avec un traumatisme craniocérébral (TCC).

18 000 hospitalisations découlent de ce type d'incident chaque année.

La situation au Québec

Cela équivaut à **plus de 180 000 personnes** — soit l'équivalent de la population de la ville de Sherbrooke.

Un **tiers** des personnes souffrant d'un TCC sont des **femmes**.

Les TCC sont particulièrement fréquents **au début de la vie active** (15-24 ans).

La **violence conjugale** et les **accidents** sont les principales causes.

D'ici 2031, les lésions cérébrales traumatiques vont figurer parmi les affections neurologiques les plus courantes chez les Canadiens et Canadiennes.

L'adaptation à ces milieux n'est pas aisée. Les particularités du TCC rendent cette population vulnérable aux variations de leur environnement Conséquences ? L'augmentation du risque d'instabilité résidentielle





Près de **50 % des personnes en situation d'itinérance** ont vécu un traumatisme craniocérébral.

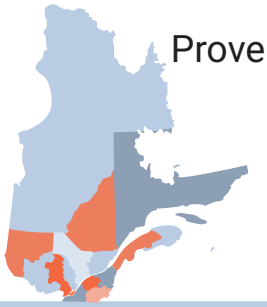
Pour mieux comprendre cette réalité

CONNEXION >TCC.QC
Regroupement des associations de personnes traumatisées craniocérébrales du Québec



a mené une recherche

Auprès de **175 personnes** ayant un TCC modéré ou sévère depuis **au moins 3 ans**



Provenant de **15 régions** du Québec

66 % d'hommes

34 % de femmes

Âgés de **20 à 78 ans**

Cette étude met en lumière l'importance de

Mieux connaître **les besoins** en matière de logement pour cette population

Favoriser leur **autonomie** et leur **stabilité résidentielle**

Soutenir leurs personnes proches aidantes

Beaucoup de personnes TCC ont dû expérimenter **plusieurs milieux d'habitation** avant de trouver celui qui convenait à leurs besoins.

Le **souhait** des personnes consultées ?
Plus de ressources répondant aux besoins spécifiques des personnes ayant un TCC.

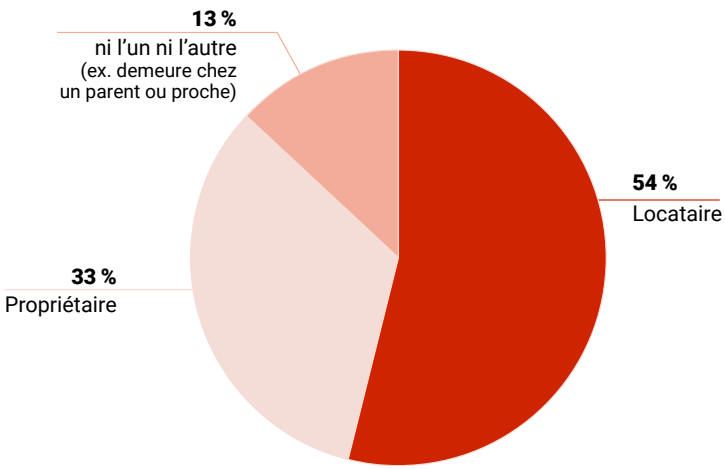
Habitation et TCC : un véritable enjeu

Un portrait réaliste des défis vécus par les personnes ayant un TCC au Québec.

90 % vivent avec des **incapacités cognitives**, soit des difficultés de
- **mémoire**
- **concentration**
- **prise de décision**

66 % ont des **limitations physiques**
- **problèmes de coordination**
- **fatigue importante**
- **paralysie**

45 % mentionnent des **difficultés émotionnelles**, telles que
- **anxiété**
- **dépression**
- **gestion de la colère**



En moyenne, les personnes interrogées ont vécu dans près de **3 MILIEUX DIFFÉRENTS** avant de trouver leur logement actuel.

Parmi les raisons de ces déménagements

PROBLÈMES DE VOISINAGE

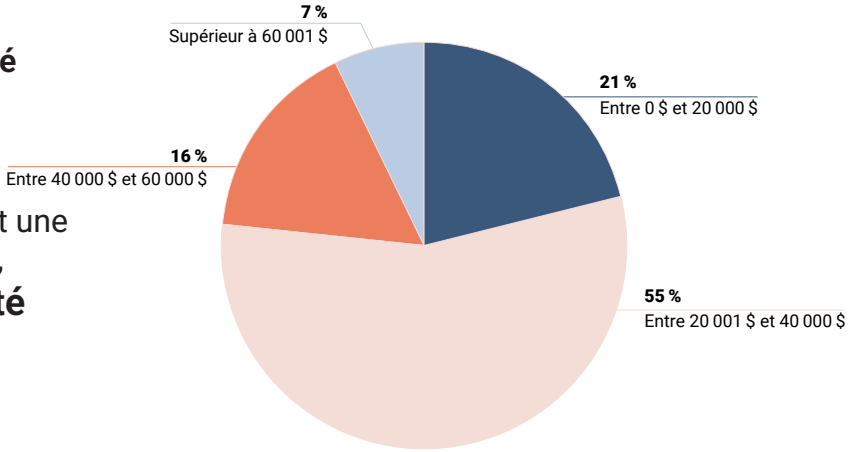
DÉGRADATION DE LEUR CONDITION DE SANTÉ

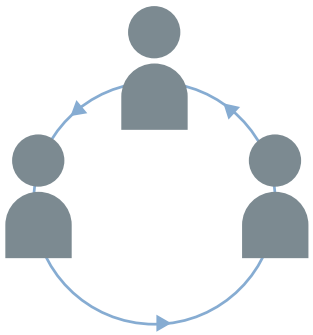
CHANGEMENTS DANS LEURS REVENUS

Sur le plan financier et social

Pour 64 % des répondants, la **prestation d'invalidité** représente **la principale source de revenus**.

Pourtant, **seulement 28 %** des personnes reçoivent une aide financière pour couvrir leurs frais d'habitation, **un soutien pourtant essentiel à leur stabilité résidentielle**.





50 % des répondants ont **peu ou pas d'échanges avec les autres habitants** de leur quartier.

Heureusement, 87 % disent **pouvoir compter sur des proches** en cas de besoin, illustrant l'importance du soutien familial et communautaire dans leur parcours.

Un besoin clair : respecter l'autonomie

Recevoir du soutien tout en conservant leur autonomie, voilà ce que souhaitent les personnes consultées.

Rester dans leur habitation actuelle est une **priorité**, mais aussi une **source d'inquiétude**. Cette stabilité repose souvent sur l'aide financière de leurs proches ou de l'État, **sans solution de rechange** en cas de rupture.

Les besoins en matière de **soutien** varient grandement selon leur

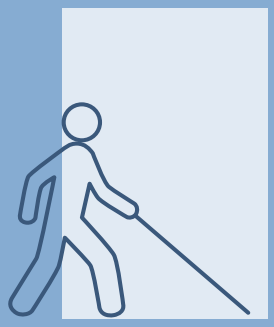
- **niveau d'autonomie**
- **réseau social**
- **environnement**

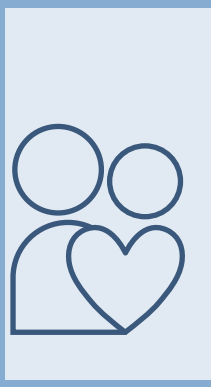
Il demeure difficile, **voire impossible**, de trouver des **ressources adaptées** aux particularités du TCC dans certaines régions, surtout les plus éloignées.

Pour plusieurs, cette réalité rend leur avenir préoccupant.

La stabilité résidentielle est favorisée par des conditions gagnantes telles que :

- Le désir de se sentir chez soi
- D'être libre de faire ce que l'on souhaite
- De favoriser son autonomie et l'implication dans la prise de décisions
- Une proximité des services et services communautaires
- Bénéficier d'un soutien de proches ou d'intervenant.es
- Vivre dans un milieu selon une évaluation adéquate des besoins
- Pouvoir choisir son milieu de vie
- Faire évoluer le milieu de vie en fonction de l'évolution des besoins.





CONNEXION >TCC.QC
Regroupement des associations de personnes traumatisées craniocérébrales du Québec

Avec la participation financière de :
Québec

UNIVERSITÉ LAVAL

psvi
Participation sociale et villes inclusives
Équipe de recherche

Cirris

Pour consulter l'intégrité de l'étude :

connexiontccqc.ca/
@connexiontccqc4837
/connexiontcc.qc
/connexion_tccqc

CONTACTEZ VOTRE ASSOCIATION LOCALE :